

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par
EDOUARD CLUNET

par
ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris
Associé de l'Institut de Droit international

Sous le haut patronage de

M. ANCEL, Président de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de Cassation.
S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
A. BESSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
H. BLIN, Président de Chambre honoraire à la Cour de Cassation.
R. DROUILLAT, Président de la 2^e Chambre civile de la Cour de Cassation.
P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Maitre de Recherche
au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES S.A.

123, rue d'Alésia
PARIS (XIV^e)

1971

TABLE TRIMESTRIELLE

1971 (98^e année). — 3^e livraison. — Juillet, août, septembre

Doctrine

- La compétence extraterritoriale du droit de la concurrence de la Communauté économique européenne, par Jean STOUFFLET 487
- Le Conseil d'Etat et la force légale des conventions internationales, par Jean-Louis BONNEFOY 501

Variétés

- Le régime juridique de l'étranger dans la législation de la République socialiste de Roumanie, par Ion M. ANGHEL 541

Jurisprudence

- CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par P. AYMOND, R. DAYANT, B. GOLDMAN, Ph. KAHN, D. RUZIÉ 561

Accident du travail.

- Algérie. - - Etranger de nationalité espagnole. — Conventions internationales du travail. — Législation française applicable aux rapatriés. — Effet (*Cass. soc. 11 fév. 1971*) . 568

Conflit de juridictions.

- Articles 14 et 15 du Code civil. — Compétence territoriale. - Divorce. — Epoux français. — Mari domicilié à l'étranger. — Femme habitant en France, au lieu de résidence des familles, et de naissance de l'enfant issu du ménage. — Bonne administration de la justice et intérêt commun des parties. — Compétence du tribunal de ce lieu (*Cass. civ. II, 10 et 17 déc. 1969*) 573

- Articles 14 et 15 du Code civil. — Compétence territoriale. — Défendeur français domicilié à l'étranger. — Pluralité de résidences en France. — Compétence du tribunal dans le ressort duquel se trouve l'une de ces résidences (*Cass. civ. II, 10 et 17 déc. 1969*) 573

Immunité de juridiction.

- Service public étranger. — Bail. — Absence de clause exorbitante. — Objet de l'activité du service (*Paris 18^e ch. 25 fév. 1971*) 577

Jugement étranger.

- Divorce. — Action en inopposabilité (*Cass. civ. I, 10 fév. 1971*) 582

- Exequatur. — Décision algérienne. — Dettes de Français. — Biens expropriés. — Convention franco-algérienne du 27 août 1964. — Conditions de l'exequatur. — Révision. Atteinte aux droits de la défense. — Atteinte à l'ordre public (*Cass. civ. I, 27 janv. et 5 mai 1971*) 579

Loi étrangère.	
Application par le juge du fond. — Absence de demande par les parties. — Non obligation (<i>Cass. civ. 1, 15 déc. 1969</i>)	565
Nationalité.	
Nationalité française, en Tunisie. — Convention franco-italienne du 28 septembre 1896. — Loi du 20 décembre 1923. — Italiens nés avant le 10 juin 1940 (<i>Paris 1^{re} ch. supp. 17 déc. 1970</i>)	561
Nationalité française. — Loi du 10 août 1927. — Femme étrangère. — Mariage avec un Français. — Réclamation de la nationalité française. — Preuves. (<i>Paris 1^{re} ch. supp. 8 déc. 1970</i>)	563
Régime matrimonial.	
Epoux de nationalités différentes. — Domicile conjugal en Angleterre. — Situation professionnelle des époux. — Absence d'esprit de retour. — Absence de contradicteur. — Action déclaratoire (<i>Trib. gr. inst. Paris, 1^{re} ch. 21 janv. 1970</i>)	566
Responsabilité civile.	
Délits et quasi-délits. — Loi applicable. — Loi du lieu du délit. — Ordre public. — Loi étrangère (autrichienne) excluant le dédommagement complet. — Contradiction avec l'ordre public au sens international (non) (<i>Cass. civ. 1, 15 déc. 1969</i>)	565
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE OUEST-ALLEMANDE, par Wilhelm WENGLER et Christian KÖHLER	583
Actes juridiques.	
Forme (<i>BGH, 12 janv. 1967 et 4 juill. 1969</i>)	609
Adoption.	
Enfant allemand. — Loi applicable (<i>OLG Celle, 22 janv. 1969 ; Bayr OLG 17 nov. 1967, 18 déc. 1968 ; OLG Zweibrücken 21 août 1968</i>)	606
Compétence.	
Compétence internationale. — Affaires d'ordre patrimonial (<i>BGH, 13 déc. 1967 et 30 janv. 1969 ; OLG Hamm, 3 déc. 1968</i>)	616
Contrat.	
Loi applicable. — Loi choisie ou présumée choisie par les parties. — Subsidiairement, loi du lieu d'exécution. — Indices de rattachement. — Election de domicile. — Désignation d'un tribunal arbitral (<i>BGH, 5 déc. 1966, 30 mai 1968, 26 juin 1969, 7 mai 1969 ; OLG Frankfurt, 27 oct. 1966</i>)	612
Paiement antérieur à la conclusion du contrat. — Enrichissement sans cause. — Loi applicable (<i>BGH, 23 juin 1967</i>)	613
Vente. — Réserve de propriété. — Loi applicable (<i>BGH, 2 fév. 1966</i>)	610
Divorce.	
Divorce prononcé à l'étranger. — Reconnaissance en Allemagne. — Conditions. — Effets du divorce sur les biens. — Loi applicable	602

Epoux français domiciliés en Allemagne. — Tribunal compétent	602
(BGH 22 mars 1967 ; KG, 1 ^{er} mars 1965, 15 août 1968, 18 nov. 1968, 17 fév. 1969 ; OLG München, 4 mai 1966, OLG Düsseldorf, 15 avr. 1966, OLG Hamm 28 fév. 1968 ; LG stuttgart, 20 mars 1968, LG Bielefeld, 2 nov. 1966 ; Bayr ObLG, 7 juin et 10 oct. 1967)	602
Provision <i>ad litem</i> . — Loi applicable (KG, 16 mai 1968 ; OLG Stuttgart 17 oct. 1967)	601
Droit international public.	
Citoyen yougoslave. — Domicile en Allemagne. — Nationalité allemande (LG Dortmund, 16 juin 1966 ; Bundesverfassungsgericht, 14 mai 1968)	589
Appréciation juridique de la R.D.A. et de son droit en Allemagne de l'Ouest (BGH 10 janv. 1966, 18 nov. 1966, 12 juill. 1968, 20 mai 1969 ; OLG Celle, 14 août 1969)	593
Fiançailles.	
Rupture de fiançailles. — Réparation. — Loi applicable (LG Düsseldorf, 18 avr. 1967)	599
Filiation naturelle.	
Aliments. — Convention de la Haye du 24 octobre 1956 sur la loi applicable aux obligations alimentaires envers les enfants (LG Bremen, 21 sept. 1967)	608
Jugement étranger.	
Exequatur. — Conditions. — Réciprocité (BGH 15 nov. 1967 et 8 mai 1968)	617
Légitimation.	
Enfant naturel. — Mariage subséquent des parents. — Transcription de la légitimation sur le registre d'état civil (OLG Hamm, 19 fév. 1969, OLG Frankfurt, 27 avr. 1967, OLG Karlsruhe 11 déc. 1968 ; Bayr ObLG, 16 déc. 1966 ; Amtsgericht Hamburg, 27 avr. 1966)	605
Mariage.	
Capacité. — Espagnole catholique. — Certificat de capacité matrimoniale. — Exemption (non) (OLG Celle, 13 mars 1967 et 18 sept. 1968 ; OLG Hamm, 19 déc. 1968 ; OLG Schleswig, 16 déc. 1966 ; OLG Frankfurt, 26 mai 1967)	600
Epoux italien. — Epouse allemande ayant acquis la nationalité italienne par son mariage. — Action en rétablissement de la vie conjugale. — Loi applicable (KG 16 mai 1968 ; OLG Stuttgart, 17 oct. 1967)	601
Nationalité.	
Loi du 25 novembre 1943. — Déchéance de la nationalité pour motifs raciaux. — Article 116, alinéa 2 de la loi fondamentale. — Réintégration. — Succession. — Nom (Bundesverfassungsgericht, 14 fév. 1968 ; Oberverwaltungsgericht Münster, 21 juin 1966)	596
Nom.	
Epoux de nationalités différentes. — Divorce. — Remariage de la femme. — Nom de la femme (OLG Frankfurt, 17 nov. 1966 ; OLG Köln, 24 janv. 1969 ; OLG Celle, 4 juill. 1967 ; OLG Düsseldorf, 9 août 1967 ; Bayr ObLG, 26 janv. 1968 ; LG Frankenthal, 8 déc. 1966)	597

Ordre public.

Enfant adultérin. — Légitimation par mariage subséquent	583
Enfant naturel. — Légitimation par mariage subséquent	583
Enrichissement sans cause. — Loi applicable	583
Epoux séparés de fait. — Exercice de la puissance paternelle	583
Jugement étranger. — Reconnaissance	583
Mariage. — Epoux de nationalités différentes. — Femme iranienne. — Autorisation requise par la loi iranienne	583
Sentence arbitrale étrangère. — Reconnaissance	583
(BGH, 17 janv. 1966, 9 janv. 1969, 17 sept. 1968, 18 juin 1970, 18 oct. 1967, 27 fév. 1969 ; OLG Oldenburg, 11 avr. 1967 ; LG Memmingen, 10 nov. 1966 ; LG Freiburg, 21 fév. 1967 ; LG Tübingen, 12 janv. 1966 ; LG Hanovre, 27 mars 1969 ; OLG Stuttgart, 7 fév. 1969 ; OLG Francfort, 29 avr. 1968 ; Bayr ObLG, 19 juill. 1967)	583

Propriété industrielle.

Appellation d'origine. — Convention franco-allemande du 8 mars 1960 (BGH 12 fév. 1969, 2 avr. 1969, 25 juin 1969)	614
---	-----

Puissance paternelle.

Loi applicable (BayrObLG 25 juill. 1966 ; KG, 6 nov. 1967 ; BGH, 18 juin 1970 ; OLG Karlsruhe, 25 oct. 1968) ..	607
---	-----

Qualification.

Clause attributive de juridiction. — Loi applicable (BGH, 29 fév. 1969)	583
---	-----

Question préalable.

Biens situés en Allemagne. — Succession. — Mariage entre Polonais en Allemagne. — Validité	589
Divorce d'un Italien prononcé par un tribunal allemand. Remariage. — Certificat de capacité matrimoniale. — Dispense	589
Divorce en Allemagne d'un Italien et d'une Allemande. — Garde des enfants. — Loi applicable.	589
Responsabilité délictuelle. — Obligation alimentaire. — Loi applicable	589
Biens spoliés. — Société créée pendant la guerre entre un Français et un Allemand. — Condamnation de l'associé français à dommages-intérêts. — Contribution de l'associé allemand (LG Stuttgart, 19 juin 1969 ; KG, 9 déc. 1968 ; OLG Hamm, 15 sept. 1969 ; OLG Francfort, 16 sept. 1966 ; OLG Celle, 21 déc. 1966 ; BGH 26 sept. 1966 ; Bundessozialgericht 15 août 1967)	589

Réglementation des changes.

Fonds monétaire international. — Article VIII des Accords de Bretton Woods. — Contrats contenant des dispositions contraires. — Validité (OLG Frankfurt, 27 fév. 1969 ; BGH 11 mars et 27 avril 1970)	615
---	-----

Séparation de corps.

Loi étrangère ne prévoyant pas le divorce. — Séparation de corps prononcée par les tribunaux allemands. — Loi applicable. — Ordre public (V. Divorce)	602
---	-----

Succession.

Biens meubles et immeubles. — Loi applicable (*BGH, 27 mars 1968*) 595

Droit de l'adopté à la succession de la famille de l'adoptant. — Loi applicable (*Bayr ObLG 6 nov. 1967 ; OLG Saarbrücken, 16 déc. 1966 ; BGH 26 oct. 1967, 5 avril 1968 ; KG 5 sept. 1966*) 610

Testament.

Convention de La Haye du 5 octobre 1961 sur les conflits de lois en matière de forme des dispositions testamentaires. — Testament fait en Allemagne par un américain. — Forme. — Loi applicable (*V. Succession*) 610

Donation entre époux. — Immeuble. — Loi applicable (*V. Succession*) 610

Tutelle.

Nomination d'un curateur. — Jurisdiction compétente (*LG Hamburg 8 août 1966*) 609

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ROUMAINE,

par Ion NESTOR et Octave CAPATINA 618

Arbitrage.

Contrat de commerce extérieur. — Loi applicable. — Personne morale étrangère. — Capacité de conclure un compromis. — Convention internationale ratifiée par l'Etat national. — Applicabilité. — Validité de la convention arbitrale. — Compétence de l'organe d'arbitrage (*Comm. arbitr. Bucarest, 7 juill. 1970*) 636

Compétence de la Commission d'arbitrage de Bucarest. — Examen d'office. — Inexécution de la clause d'arbitrage. — Conséquences (*Comm. arbitr. Bucarest, 23 fév. 1968*) . 639

Contrat.

Contrat de commerce extérieur. — Désignation de la loi par la volonté expresse des parties. — Loi dépourvue des réglementations nécessaires. — Conséquences (*Comm. arbitr. Bucarest, 25 déc. 1967*) 624

Contrat de commerce extérieur. — Prescription extinctive. — Loi applicable. — Conflit de qualifications. — Solution conforme à la loi du for (*Comm. arbitr. Bucarest, 18 juin 1968*) 626

Transport maritime international. — Connaissement *cleau*. — Lettre de garantie non-conforme au connaissement. — Droits du destinataire et de l'assureur. — Contrats commerciaux internationaux — Loi applicable. — Société commerciale étrangère. — Nationalité. — Capacité de contracter. — Loi applicable (*Comm. arbitr. Bucarest 30 mars 1968*) 627

Transport maritime international. — Désarrimage causé par la tempête. — Remise en estive. — Avarie commune. (*Premier Arbitre d'Etat, 31 juill. 1968*) 630

Vente internationale. — Loi applicable. — Ordre public de droit international privé (*Comm. arbitr. Bucarest, 10 oct. 1968*) 631

Vente internationale. — Prescription. — Interruption. — Sélection des dispositions de la *lex causae*, compatibles avec les rapports de commerce extérieur. — Qualifications subséquentes (*Comm. arbitr. Bucarest, 5 fév. 1969*) 633

Divorce.	
Epoux de nationalités différentes. — Loi applicable. — Tribunal compétent. (<i>Trib. Inst. Rimnicul-Vilcea, 12 nov. 1969</i>)	622
Etrangers (Conditions des).	
Respect du droit à la défense. — Etranger ne connaissant pas la langue roumaine. — Nécessité de recourir à un interprète (<i>Trib. Inst. Oradea 6 avril 1968 ; Trib. suprême, 31 janv. 1969</i>)	618
Garde des enfants.	
Enfant italien domicilié en Italie. — Tribunal compétent (<i>Trib. inst. Rimnicul-Vilcea, 12 nov. 1969</i>)	622
Jugement étranger.	
Exequatur. — Défaut du débiteur à l'audience fixée pour les débats au fond. — Procédure de citation viciée. — Loi applicable. — Conséquences (<i>Trib. Inst. Giurgiu, 27 déc. 1969 ; Trib. départem. Ilfov, 29 oct. 1970</i>)	634
Mariage.	
Mariage contracté à l'étranger entre un Roumain et une étrangère. — Autorisation pour conclure mariage, exigée par la loi roumaine. — Qualification. — Tardivité de l'autorisation. — Effets (<i>Trib. Municipale Bucarest, 25 avr. 1969 ; Trib. suprême, 30 août 1969</i>)	620
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE SUÉDOISE, par Hilding EEK	641
Aliments.	
Enfant légitime. — Tribunal compétent (<i>Cour suprême, 24 mars 1969</i>)	652
Enfant légitime. — Modification de la pension alimentaire. — Tribunal compétent. — Domicile (<i>Cour suprême, 15 déc. 1965</i>)	654
Biens.	
Epaves. — Bien appartenant à un Etat étranger. — Immunité. — Droit pour l'Etat suédois d'agir en justice (<i>Cour suprême, 9 avr. 1965</i>)	656
Litige portant sur une créance en espèces. — Compétence du tribunal suédois (<i>Cour suprême, 3 oct. 1966</i>)	658
Contrat.	
Biens immeubles à l'étranger. — Annulation d'une vente. — Compétence du tribunal (<i>Cour suprême, 20 fév. 1968</i>) ..	659
Domicile.	
Domicile en Suède. — Contrat de mariage. — Enregistrement. — Tribunal compétent (<i>Cour suprême, 19 mai 1965</i>). 641	
De <i>cujus</i> étranger. — Inventaire de la succession (<i>Cour d'appel Suède occidentale, 20 sept. 1967</i>)	643
Filiation légitime.	
Enfant allemand. — Père allemand, mère argentine. — Tribunal compétent (<i>Cour suprême, 8 juin 1967</i>)	644
Parents finlandais. — Enfant suédois, domicilié en Suède (<i>Cour suprême, 17 nov. 1964</i>)	644

Filiation naturelle.

- Enfant filandais résidant en Suède. — Tribunal compétent (*Cour suprême, 15 juill. 1969*) 646
- Enfant finlandais résidant en Suède. — Loi applicable. — Ordre public. — Tribunal compétent (*Cour suprême, 11 juillet 1969*) 647
- Pension alimentaire. — Loi applicable à la majoration de la pension (*Cour suprême, 2 oct. 1968*) 649
- Pension alimentaire. — Tribunal compétent (*Cour suprême, 20 août 1969*) 649

Garde des enfants.

- Epoux séparés de corps. — Droit de visite. — Effets d'un jugement français de divorce (*Cour suprême 29 juin 1967*) 650
- Enfant légitime. — Tribunal compétent. — Convention du 15 janvier 1936 entre la Suède et la Suisse (*Cour suprême, 24 mars 1969*) 652
- Enfant autrichien. — Mère suédoise, père autrichien. — Tribunal compétent (*Cour d'appel Suède occidentale, 6 mars 1969*) 653

Régime matrimonial.

- Changement de statut. — Changement de la loi étrangère applicable (*Cour suprême, 19 mars 1968*) 664

Responsabilité délictuelle.

- Accident d'automobile aux Pays-Bas. — Loi applicable. — Désignation par les parties. — Ordre public. — Renvoi (*Cour suprême, 1^{er} avril 1969*) 660

Succession.

- Succession à Pétranger. — « *Joint's accounts* ». — Loi applicable. — Droits de succession en Suède (*Cour suprême, 28 mars 1967*) 666

Documents**CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.****Communautés européennes.**

- Traité modifiant certaines dispositions budgétaires des traités instituant les Communautés européennes et du traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes, signé à Luxembourg le 22 avril 1970 (publié en France par D. n. 71-169 du 26 fév. 1971 : *J.O. 5 mars 1971*) 669
- Décision du Conseil des Communautés européennes du 21 avril 1970 relative au remplacement des contributions financières des Etats membres par des ressources propres aux Communautés (publiée en France par D. n. 71-168 du 26 février 1971 : *J.O. 5 mars 1971*) 679

Consuls.

- Convention de Vienne sur les relations consulaires et protocole de signature facultative concernant le règlement obligatoire des différends, ouverts à la signature à Vienne

le 24 avril 1963 (publiés en France par D. n. 71-288 du 29 mars 1971 : <i>J.O.</i> 18 avr. 1971)	684
Etrangers (Entrée et séjour).	
Décret n. 71-393 du 25 mai 1971 complétant le décret n. 71-29 du 5 janvier 1971 réglementant les conditions d'entrée et de séjour en France des ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne bénéficiaires de la libre circulation des personnes et des services (<i>J.O.</i> 29 mai 1971)	707
Réfugiés.	
Protocole relatif au statut des réfugiés, en date à New York du 31 janvier 1971 (publié en France par D. n. 71-289 du 9 avril 1971 : <i>J.O.</i> 18 avr. 1971)	708
Relations diplomatiques.	
Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et protocole de signature facultative concernant le règlement obligatoire des différends, ouvert à la signature à Vienne le 18 avril 1961 (publiés en France par décret n. 71-284 du 29 mars 1971 : <i>J.O.</i> 17 avr. 1971)	711
Bibliographie et Revue des revues	722
Informations	733